



uOttawa

**Commission permanente des affaires francophones
et des langues officielles**

Rapport annuel 2012-2013

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs
de l'Université d'Ottawa

Décembre 2013

Table des matières

1. Mot des coprésidents	3
2. Membres	4
3. Mandat	5
4. Bilan des activités	7
4.1 Plan de travail pour 2012-2013	7
4.2 Recrutement de francophones et équilibre linguistique	8
4.3 Règlement sur le bilinguisme	8
4.4 Désignation	8
4.5 Bilinguisme des professeurs	8
4.6 Vie en français et espace francophone	9
4.7 Table de concertation université-communauté	9
4.8 Matériel pédagogique en français	9
4.9 Coordination des initiatives interinstitutionnelles	9
4.10 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des services	10
5. Conclusion	10
ANNEXES	11

Annexe 1. Liste des nouveaux programmes en français créés en 2012-2013

Annexe 2. Compte-rendus des réunions de la Table de concertation université-communauté

1. Mot des coprésidents

Aux membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le bilan des activités de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles pour l'année 2012-2013. Les dossiers ont continué à progresser de manière satisfaisante.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu créer un nouveau poste d'agent principal des politiques linguistiques qui viendra appuyer nos activités, notamment dans les dossiers de la désignation et de la politique d'aménagement linguistique. Ce nouveau poste nous permettra également de traiter plus efficacement les plaintes au sujet de la langue des services et, surtout, d'adopter une approche proactive pour cerner les secteurs qui nécessitent des améliorations sur le plan du bilinguisme.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres de la Commission permanente pour leurs précieux conseils et pour leur engagement envers les dossiers de la francophonie et du bilinguisme. Leur apport nous est très précieux. Nous tenons également à souligner le travail des membres du personnel des différentes unités scolaires et des services qui collaborent régulièrement avec nous dans les différents dossiers relevant de la Commission permanente. Nous remercions enfin les partenaires communautaires qui siègent à la Table de concertation université-communauté, puisque leur participation est indispensable pour nous permettre de demeurer bien ancrés dans notre milieu.

Les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles,



Christian Detellier
Vice-recteur aux études

Marc Joyal
Vice-recteur aux ressources

2. Membres

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est composée de 20 membres. Voici la liste des membres pour 2012-2013 :

NOMS

Marie Biron
Michel Bock *
Johanne Bourdages
Christine Charrette
Stéphanie Chouinard
Richard Clément
Christine Dallaire
Julien Dancose *
Pierre de Blois *
Christian Detellier
Rosy Fournier
Guy Drouin
Marc Joyal
Sophie LeTouzé
Alain Malette
Marcel Mérette
Rachel Ouellette
Tim Stanley

Dominic Villeneuve*
Mustapha Yagoub

CATÉGORIES

Diplômée
Chaire de recherche sur la francophonie canadienne
Vice-rectrice associée aux études
Diplômée
Étudiante aux cycles supérieurs
Corps professoral, sciences humaines
Corps professoral, sciences humaines
Étudiant au premier cycle
Bureau des gouverneurs
Coprésident, vice-recteur aux études
Étudiante au premier cycle
Corps professoral, sciences
Coprésident, vice-recteur aux ressources
Membre du personnel de soutien
Membre du personnel de soutien
Doyen, Faculté des sciences sociales
Secrétaire de la Commission
Vice-doyen, Faculté des études supérieures et postdoctorales
Étudiant aux cycles supérieurs
Corps professoral, sciences

*Ces personnes ont terminé leur mandat au cours de l'année.

3. Mandat

Création

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a été créée le 4 février 2008 par la résolution du Sénat 2007-2008.50. Les attributions ont été modifiées par le Sénat le 12 avril 2010 (2009-2010.42).

Statut

La Commission est un comité consultatif permanent du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en œuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion et le développement de la culture française en Ontario. La Commission a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

Attributions

1. Assurer la mise en œuvre des recommandations du plan de développement des programmes et services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et l'élaboration du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
2. Établir, mettre en place et coordonner un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
3. Assurer la promotion, le suivi et l'application intégrale et uniforme du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*; faire une évaluation annuelle de l'application du *Règlement* dans les différents programmes et services.
4. Développer et mettre en œuvre un plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
5. Développer et mettre en œuvre, en collaboration étroite avec les facultés, un plan d'action visant à améliorer l'offre des cours obligatoires en français et assurant l'élargissement de l'éventail des cours optionnels offerts en français.
6. Étudier et appuyer la mise en œuvre des plans facultaires visant à accroître les possibilités de formation pratique et clinique ainsi que les stages coop dans des milieux francophones ou bilingues.
7. Évaluer les plans d'action annuels des facultés pour le développement de matériel pédagogique en français et recommander l'allocation des ressources appropriées.
8. Établir une table de concertation université-communauté et en consulter régulièrement les membres.
9. Surveiller l'application des procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

Composition

1. le vice-recteur aux études, coprésident
2. le vice-recteur aux ressources, coprésident
3. la vice-rectrice associée aux études
4. le vice-doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
5. un membre du Bureau des gouverneurs, nommé par le Comité exécutif du Bureau

6. quatre membres du corps professoral, dont deux sont du secteur des sciences et deux du secteur des sciences humaines, élus par le Sénat
7. un doyen ou directeur d'une unité scolaire, élu par le Sénat
8. quatre étudiants à temps plein, dont au moins un des cycles supérieurs et au moins un du premier cycle, élus par le Sénat
9. deux membres du personnel de soutien, élus par le Sénat
10. deux diplômés ou membres du personnel à la retraite engagés dans la communauté, élus par le Sénat
11. un titulaire d'une chaire de la francophonie, nommé par le Comité exécutif du Sénat
12. la chef de cabinet du vice-recteur aux études, secrétaire.

Les mandats sont renouvelables. Afin d'assurer la continuité à la Commission, les renouvellements seront d'un an ou de deux ans.

Direction

1. Coprésidence : le vice-recteur aux études et le vice-recteur aux ressources
2. Secrétaire : la chef de cabinet du vice-recteur aux études

Réunions

La Commission se réunit au moins quatre (4) fois par année, sur convocation des coprésidents.

Présence aux réunions

Un membre qui est absent à trois réunions consécutives perdra son statut de membre de la Commission permanente, et la Commission nommera un membre intérimaire pour le remplacer jusqu'à la fin de son mandat.

Relations

La Commission soumet périodiquement un rapport de ses travaux au Sénat.

Quorum

La majorité des membres constitue le quorum.

Secrétariat

Le travail de secrétariat est assuré par le Cabinet du vice-recteur aux études.

4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année, soit de septembre 2012 à août 2013. La Commission permanente a tenu quatre réunions au cours de cette période. Les membres ont continué à faire avancer les recommandations émises à l'automne 2007 par le Groupe de travail sur les programmes et services en français et à faire le suivi d'initiatives importantes mises en œuvre au cours des années précédentes.

4.1 Plan de travail pour 2012-2013

Une mise à jour des activités complétées a été réalisée en septembre 2012 et le plan d'action pour 2012-2013 a été élaboré comme suit :

Règlement sur le bilinguisme (recommandation 1)

- Élaborer un plan de promotion du nouveau *Règlement* et le mettre en œuvre; (à faire)
- Définir des paramètres permettant d'évaluer la mise en œuvre du *Règlement*. (à faire)

Offre des programmes et services

- Procéder à la mise à jour de l'État des lieux des programmes et services en français. (en cours)

Bilinguisme des professeurs (recommandation 11)

- Présenter le programme de formation linguistique à l'intention des professeurs (ILOB); (fait)
- Recevoir un rapport annuel sur le bilinguisme des professeurs qui ont obtenu leur permanence. (fait)

Désignation en vertu de la Loi 8 (recommandation 4)

- Agir à titre consultatif dans la préparation de la demande de désignation. (fait)

Mécanisme de contrôle internes

- Établir un mécanisme d'évaluation de l'offre des services en français dans les différents services et unités scolaires; (à faire)
- Proposer des moyens de rendre les gestionnaires responsables quant à l'offre et à la qualité des services en français; (fait)
- Revoir le mécanisme actuel de gestion des plaintes relatives à la langue des services et y apporter les ajustements requis. (fait)

Politique d'aménagement linguistique

- Assurer la conformité de l'Université avec la nouvelle *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française*. (continu)

Mandat révisé de la Commission permanente

- Revoir les façons de faire afin d'assurer l'efficacité à long terme de la Commission permanente; (à faire)
- Jeter les bases du prochain exercice visant à établir le *Plan de développement des programmes et services en français 2013-2018*. (à faire)

Discussion des recommandations du Rapport de 2007 qui sont en suspens

- Revoir les recommandations 16, 17 et 22 qui sont en suspens afin d'établir les prochaines étapes. (fait)

Les éléments qui n'ont pas pu être réalisés seront reportés au plan de travail 2013-2014.

4.2 Recrutement de francophones et équilibre linguistique

La Commission permanente a continué à suivre de près les efforts de recrutement déployés par la Gestion des effectifs scolaires. À la réunion de novembre 2012, le registraire associé au recrutement a présenté le bilan des inscriptions d'étudiants francophones et d'étudiants en immersion pour l'automne 2012. Il a également présenté un sommaire des initiatives de recrutement auprès des communautés francophones ainsi que des nouvelles initiatives visant à favoriser l'accueil, la transition et l'intégration des étudiants francophones sur le campus, notamment le programme de mentorat régional. Grâce à ces efforts, le nombre et la proportion d'étudiants francophones sur le campus ont continué de croître au cours des dernières années, pour atteindre 12 992 étudiants francophones soit 30,9 % de la population étudiante totale à l'automne 2012. De plus, on comptait 1 485 étudiants en immersion française dans 74 programmes d'études.

L'augmentation de l'offre de programmes et de cours en français est un autre élément déterminant pour l'amélioration de l'équilibre linguistique. En 2012-2013, ce sont quelque 50 nouveaux cours et quatre nouveaux programmes en français qui ont été créés (annexe 1). L'Université d'Ottawa a aussi offert du soutien financier pour quelque 150 cours à petits effectifs dans les facultés d'accueil, afin qu'ils soient offerts malgré les petits nombres d'inscriptions.

4.3 Règlement sur le bilinguisme

La mise à jour du *Règlement sur le bilinguisme* a été effectuée au cours de l'automne 2011. Étant donné les démarches en cours pour l'obtention de la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*, et comme cette désignation pourrait exiger certains ajouts ou modifications au *Règlement sur le bilinguisme*, les membres du Comité d'administration ont recommandé de remettre la présentation du Règlement au Sénat de l'Université et au Bureau des gouverneurs. Des ajouts ont été apportés au *Règlement* au cours de l'année 2012-2013. Nous devrions pouvoir présenter le dossier au Sénat et au Bureau des gouverneurs au cours des prochains mois.

4.4 Désignation

Le dossier de la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* a continué de progresser au cours de l'année 2012-2013. Le ministère a accepté la nouvelle formule présentée par l'Université, soit la désignation des programmes de premier cycle des facultés. Une ébauche du plan de désignation proposé a été développée et sera soumise aux différentes instances consultatives et décisionnelles de l'Université cet automne. La Commission permanente a été consultée sur cette ébauche à sa réunion d'octobre 2013.

4.5 Bilinguisme des professeurs

Les membres de la Commission ont demandé d'être informés sur le programme de formation linguistique à l'intention des professeurs. Le directeur de l'Institut du bilinguisme et des langues officielles a présenté

les détails de ce programme à la réunion de janvier 2013. Au total, plus de 120 professeurs sont présentement inscrits à des cours de langue seconde, principalement en français. De façon générale, cette formation donne de très bons résultats et aide les professeurs à atteindre les exigences linguistiques, passives ou actives, précisées à l'embauche. Bien que certaines activités aient été mises en place afin de faciliter le maintien des compétences en langue seconde, on ne sait pas si les professeurs maintiennent les acquis une fois qu'ils ont obtenu la permanence.

La Commission permanente a également obtenu les données relatives aux compétences linguistiques des professeurs ayant obtenu leur permanence en 2012. Ces données démontrent que 94 % des professeurs ayant obtenu leur permanence avaient atteint le niveau de bilinguisme requis (67 % étaient bilingues à l'embauche et 27 % ont vu leur bilinguisme reconnu au moment de l'obtention de la permanence). Dans 6 % des permanences accordées, la documentation ne faisait pas précisément mention du niveau de compétences linguistiques passives ou actives.

4.6 Vie en français et espace francophone

L'agente de programmation en français du Service de vie communautaire a continué son excellent travail au cours de la dernière année. Plusieurs activités sociales et culturelles ont été mises de l'avant afin de rehausser la vie en français sur le campus et de créer et maintenir des liens avec les organismes communautaires francophones.

La campagne de financement pour l'érection du Monument de la francophonie a connu un vif succès. Le Monument a été dévoilé le 25 septembre 2013. Un drapeau franco-ontarien a également été déployé.

Les facultés des Sciences sociales et des Arts ont adopté un plan d'action visant à créer l'Institut du monde francophone pour donner un espace de recherche privilégié aux étudiants et aux chercheurs qui s'intéressent aux questions liées à la francophonie. L'Institut devrait voir le jour au cours des prochains mois.

4.7 Table de concertation université-communauté

La Table de concertation université-communauté a tenu deux rencontres en 2012-2013, soit le 22 novembre 2012 et le 17 mai 2013. Les compte-rendus de ces deux rencontres sont présentés à l'annexe 2.

4.8 Matériel pédagogique en français

Cette année, 11 projets de développement de matériel pédagogique en français ont été retenus. Quelque 125 000 \$ ont été octroyés pour ces projets, dans cinq facultés, qui permettront notamment de développer des manuels de laboratoire, des recueils de textes, des études de cas et des vidéos en français pour des cours de différents programmes de premier cycle.

4.9 Coordination des initiatives interinstitutionnelles

Au cours de l'année 2012-2013, l'Université a continué de participer au projet *Destination réussite* mis en place par le gouvernement de l'Ontario et visant à promouvoir et à faciliter l'accès aux études postsecondaires en français. Depuis le début de l'année 2012, l'Université d'Ottawa participe aussi à ce projet dans la région de l'Est de l'Ontario ainsi que dans la région du Centre-sud-ouest de la province. Nous avons mis en place, en étroite collaboration avec les facultés et les conseils scolaires francophones, plusieurs activités dites « de transition », telles que des ateliers, des visites du campus,

des cours universitaires et d'autres initiatives visant à favoriser l'exploration, par les élèves, des différentes possibilités de formation postsecondaire en français. Plus de 300 élèves francophones ont participé aux diverses activités de transition coordonnées par l'agente de projets du vice-rectorat aux études.

Sur le plan des arrimages interinstitutionnels, l'Université d'Ottawa et La Cité collégiale explorent la possibilité d'un programme en collaboration dans le domaine des services policiers ainsi que d'une collaboration dans le domaine de la santé (thérapie respiratoire).

4.10 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des services

Rappel du mécanisme en place

Le mécanisme de traitement des plaintes et des commentaires sur la langue des services a été mis en place en octobre 2008. Le processus est confidentiel. Les commentaires peuvent être faits par courriel, par la poste ou par téléphone. Voici les principales étapes du processus en place :

- 1) réception de la plainte ou du commentaire;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables;
- 3) communication avec la personne responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification;
- 4) suivis auprès de la personne responsable du service visé jusqu'à ce que le problème ait été résolu;
- 5) au besoin, suivi auprès de la personne qui a fait la plainte ou le commentaire pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par le processus énoncé ci-dessus. Il n'est que très rarement nécessaire de recourir à cette pratique. Le processus prévoit aussi que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes. Jusqu'à maintenant, il n'a toutefois jamais été nécessaire d'avoir recours à cette pratique.

Des rapports de suivi sont soumis régulièrement aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

À l'hiver 2013, l'Université a créé un poste d'agent principal des politiques linguistiques afin de s'occuper principalement des dossiers de la désignation, de la politique d'aménagement linguistique et du mécanisme de plainte sur la langue des services. La nouvelle agente est entrée en poste au début de septembre 2013.

Plaintes et commentaires pour 2012-2013

Du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013, 75 plaintes et commentaires au sujet de la langue des services ont été reçus. Le courriel a encore été l'outil utilisé par la presque totalité des usagers.

La grande majorité des plaintes reçues sont relatives aux services en français. Les communications unilingues à l'interne, entre employés ou d'un service à des groupes d'employés, l'affichage unilingue ainsi que les services unilingues représentent les trois principaux éléments qui font l'objet de plaintes. Ces plaintes concernent différents secteurs sur le campus. Parmi les secteurs qui ont été nommés le plus souvent au cours de la dernière année, on trouve le service des sports (13), le service de santé (8), les services alimentaires (7) et le service des finances (6).

Conclusion

Certains des dossiers de plus longue haleine pilotés par la Commission permanente devraient arriver à terme au cours de la prochaine année. C'est le cas notamment de la révision du Règlement sur le bilinguisme et de la demande de désignation. La mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur les programmes et les services en français est presque complétée.

De plus, comme le rapport du Groupe de travail portait sur la période de 2007 à 2012, il est donc temps de faire un bilan complet de ce qui a été accompli au cours des cinq dernières années et de commencer à cerner les besoins et les lacunes auxquels nous devons nous attarder au cours des cinq ou dix prochaines années. L'exercice a été entamé, grâce à la mise à jour de l'état des lieux sur les programmes et services en français qui est presque complété. En plus de poursuivre le travail amorcé dans ses différents dossiers courants, la Commission permanente préparera donc un plan d'action pour assurer le développement et l'amélioration continue des programmes et services en français au sein de notre établissement. Une autre année bien remplie nous attend!

Annexe 1. Liste des nouveaux programmes en français créés en 2012-2013

- M.Sc. en durabilité de l'environnement
- Option de double diplomation avec l'Université de Rennes 1
- Ph.D. en affaires électroniques
- Majeure en cinéma du monde

Annexe 2. Compte-rendus des réunions de la Table de concertation université-communauté

Table de concertation université-communauté

Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2012

Étaient présents : Marie Biron, Stéphanie Chouinard, Isabelle Décarie, Christian Detellier (président), Hilaire Lemoine, Rachel Ouellette, Michel Prévost, Pascale Richard, Nicholas Séguin, Véronic Tardif, François Turpin, Denis Vaillancourt.

1. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux participants et les invite à faire un tour de table pour se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 1^{er} juin 2012

Le compte-rendu est adopté tel que présenté.

4. Affaires découlant de la réunion du 1^{er} juin 2012

4.1 Monument de la francophonie

Véronic Tardif fait une mise à jour sur l'avancement du dossier. Elle indique que le lancement de la campagne de financement a été fait en juin 2012 et que l'objectif est d'amasser 100 000\$. L'Université contribuera elle aussi 100 000\$. Elle présente une illustration du monument et invite les participants à contribuer au projet. La construction du monument devrait commencer au printemps 2013.

4.2 Désignation en vertu de la Loi sur les services en français

Christian Detellier informe les membres qu'une lettre des ministres Meilleur et Milloy a été reçue au début de la semaine félicitant l'Université d'Ottawa d'avoir entrepris les démarches pour demander la désignation. Il reste à trouver une solution à la question de l'autonomie du Sénat relativement aux programmes : l'Université avait demandé que la liste des programmes désignés soit révisée tous les 4 ans pour refléter les décisions du Sénat quand à la création et à la fermeture des programmes, ce qui n'est pas possible dans le cadre de la Loi.

Les pourparlers avec le gouvernement de l'Ontario vont se poursuivre cet automne pour solutionner cette question et on pourra ensuite préparer notre plan de désignation. Le tout pourrait prendre près d'un an.

5. Tableau de bord lié à Destination 2020

Christian Detellier présente le tableau de bord institutionnel qui comprend les cibles que s'est fixé l'Université d'Ottawa dans la mise en œuvre de son plan stratégique Destination 2020 et répond aux questions des participants.

6. Capsule historique

Michel Prévost, archiviste en chef à l'Université d'Ottawa, relate l'historique de la contribution importante du père Roger Guindon, décédé récemment.

7. Programmation et vie communautaire en français

Isabelle Décarie, agente de la vie communautaire en français, présente un survol des activités sociales et culturelles en français qui sont organisées par son service. Elle invite les participants à lui soumettre leurs suggestions d'activités.

8. Autres

On suggère d'inviter le directeur du Centre de formation continue à la prochaine réunion afin d'en savoir plus sur les activités offertes en français.

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra vers la fin du mois de mai. La date reste à confirmer.

Table de concertation université-communauté

Compte-rendu de la réunion du 17 mai 2013

Personnes présentes: Johanne Beauchesne, Annie Chartrand, Stéphanie Chouinard, Jocelyne Constant, Isabelle Décarie, Christian Detellier (co-président), Jean-Pierre Duprés, Marc Joyal (co-président), Rachel Ouellette, Pascale Richard, Jean-Louis Schryburt, François Turpin, Denis Vaillancourt, Dominic Villeneuve

Personnes invitées : Marie-Claude Thifault, historienne de la santé
Serge Blais, Centre de formation continue

1. Mot de bienvenue

Les coprésidents souhaitent la bienvenue aux participants ainsi qu'à leurs invités.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2012

Le compte-rendu est adopté tel que présenté.

4. Affaires découlant de la réunion du 22 novembre 2012

4.1 Monument de la francophonie

La campagne de financement a atteint et même dépassé les objectifs de 100 000 \$ pour le monument et de 25 000 \$ additionnel pour la mise en place du grand drapeau franco-ontarien sur le site du pavillon Lees. Les travaux progressent dans le bon sens et la construction du monument devrait débuter en juin pour être complétée à la mi-septembre 2013. Le dévoilement du monument est prévu pour le 25 septembre 2013. Des activités seront organisées pour souligner le dévoilement du monument et l'installation du drapeau.

4.2 Désignation en vertu de la Loi sur les services en français

Christian Detellier informe les participants que la proposition faite au gouvernement traite des services en français offerts à l'Université d'Ottawa et des services en français offerts par programme. Le gouvernement donne son accord, toutefois demande de revoir la liste des programmes désignés dans le cadre de la Loi sur les services en français. Sébastien Grammond et Rachel Ouellette ont travaillé conjointement à préparer cette nouvelle demande.

5. Chaire de recherche sur la francophonie canadienne

Marie-Claude Thifault, chaire de recherche sur la francophonie canadienne, présente un sommaire de sa Chaire de recherche sur la francophonie et de ses intérêts de recherche relatifs à l'impact de la désinstitutionnalisation sur les communautés minoritaires francophones, en particulier celles de l'Est de l'Ontario, du début du 20^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Un échange s'en suit. Cette recherche nous

aidera à mieux comprendre l'expérience de l'histoire de la réintégration vécue par les communautés francophones du Canada. On prévoit la publication des résultats de cette recherche d'ici trois ans.

Elle informe également les participants qu'un groupe de travail E-Learning voit au développement de cours hybrides et qu'un certain nombre de ces cours de niveau 2000 sont maintenant offerts en sciences infirmières. Elle confirme que cette approche permet un enseignement, un apprentissage et un milieu de recherche plus stimulants et dynamiques, et favorise une plus grande facilité d'accès pour les étudiants vivants dans des régions éloignées ou isolées.

Christian Detellier et Marc Joyal remercient Marie-Claude Thifault pour sa présentation.

6. Centre de formation continue

Serge Blais, directeur du centre de formation continue, fait un survol des activités de développement professionnel, d'enrichissement personnel et de programme des mini-cours d'enrichissement qui sont organisées par son service. Le directeur informe les participants que le centre de formation continue évolue toujours et que l'équipe travaille arduement à rencontrer les exigences des différentes clientèles intéressées (fonction publique, commissions scolaires et autres).

Un participant transmet des commentaires positifs à l'égard du centre de formation continue et remercie Serge Blais et son équipe pour l'excellent travail.

7. Campus Centre Sud de la province

Le Recteur a travaillé à faire du lobbying auprès du gouvernement concernant la création d'un nouveau campus Centre Sud de la province. Selon Christian Detellier, le gouvernement pourrait favoriser les offres de Glendon. L'Université d'Ottawa n'a pas l'intention de développer un nouveau campus, toutefois veut jouer un rôle important dans cette démarche et aimerait être partenaire avec une autre institution. Christian Detellier précise qu'une rencontre avec les représentants de York doit avoir lieu prochainement pour discuter de la possibilité de développer un partenariat. Un plan de mise en œuvre sera présenté par le Recteur.

8. Programme et vie communautaire en français

Isabelle Décarie, agente de la vie communautaire en français, présente un survol des activités sociales et culturelles en français qui ont été organisées par son service à l'hiver 2013. Elle invite les participants à faire part de suggestions d'activités.

9. Autres

Points ajoutés

Jean-Louis Schryburt demande un peu de direction dans le but de connaître quels sont les organismes francophones pouvant aider à établir des procédures et des liens entre les centres d'engagement international et communautaire. Christian Detellier confirme que Caroline Andrew pourrait aider à obtenir ce genre d'informations.

Un des participants questionne à savoir de quelle façon on peut appuyer les nouveaux arrivants francophones et leurs familles? Quelles sont les différentes étapes d'accompagnement? Quelle est la meilleure personne pouvant faire le point sur cette question? On fera parvenir aux participants le nom de la personne avec qui on pourra communiquer.

De plus, les participants conviennent qu'il serait très intéressant d'inviter une chaire de recherche à la prochaine réunion.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra en novembre prochain. La date est à déterminer.